



**Convention internationale
sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination raciale**

Distr.
GÉNÉRALE

CERD/C/441
30 juin 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION
DE LA DISCRIMINATION RACIALE

**EXAMEN DES RAPPORTS PRÉSENTÉS PAR LES ÉTATS PARTIES
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 9 DE LA CONVENTION**

Cinquièmes rapports périodiques que les États parties doivent présenter en 2003

Note du Secrétaire général

1. Trois États parties à la Convention doivent présenter un cinquième rapport périodique en 2003, conformément à l'alinéa *b* du paragraphe 1 de l'article 9 de la Convention. Le tableau ci-après indique la date à laquelle ces États doivent présenter leur cinquième rapport, la cote des documents où figurent leur rapport initial et leurs deuxième, troisième et quatrième rapports périodiques, ainsi que la cote des comptes rendus analytiques des séances au cours desquelles le Comité a examiné ces rapports.
2. Les cinquièmes rapports périodiques des États parties indiqués ci-dessous paraîtront sous forme d'additifs au présent document.

<u>États parties</u>	<u>Date à laquelle le cinquième rapport périodique doit être présenté</u>	<u>Documents où figurent le rapport initial 1) et les deuxième 2), troisième 3) et quatrième 4) rapports périodiques</u>	<u>Comptes rendus analytiques des séances auxquelles ces rapports ont été examinés</u>
Suisse	29 décembre 2003	1) CERD/C/270/Add.1 2) CERD/C/351/Add.2 3) CERD/C/351/Add.2 4) Doit être présenté avec le cinquième rapport périodique	CERD/C/SR.1248, 1249, 1268 CERD/C/SR.1495, 1496, 1520 CERD/C/SR.1495, 1496, 1520
Turkménistan	29 octobre 2003	1) Pas encore reçu 2) Pas encore reçu 3) Pas encore reçu 4) Pas encore reçu	- - - -
États-Unis d'Amérique	20 novembre 2003	1) CERD/C/351/Add.1 2) CERD/C/351/Add.1 3) CERD/C/351/Add.1 4) Doit être présenté avec le cinquième rapport périodique	CERD/C/SR.1474, 1476 CERD/C/SR.1474, 1476 CERD/C/SR.1474, 1476
